

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

DE LA COMMUNE DE CROZET

Séance du mardi 1^{er} septembre 2026

L'an deux mil vingt six
et le 1^{er} septembre

Se sont réunis dans à la salle des fêtes de Crozet les membres du Conseil municipal de la Commune de Crozet, sous la présidence de Mme Sophie REBOUL SALZE, Maire.

Date de la convocation
27 août 2026

Date d'affichage
27 août 2026

Objet de la délibération

**FIXATION DES
TARIFS DE LOTS
D'AFFOUAGE**

Présents : Mme REBOUL SALZE Sophie, Mme LACHAUX Prisca, M. LACHAUX Patrice, M. GATTONE Emmanuel, M. CHANEL Michel, Mme BARTMANN Yvonne, Mme GIROD DE L'AIN Virginie, Mme CABA Andréa, M. BRUTUS Olivier, Mme LAVERIE Audrey, M. FAHY Corentin, Mme MARTIN Nelly, M. NOUVELLE Philippe, Mme PIROTTE Florence, M. SZIGETI Gergely, M. BIZOUARD Thomas, Mme ECUVILLON Delphine, M. NICOLAS Sébastien

Absent excusé : M. LEQUIN Didier,

Procurations : M. LEQUIN Didier à Mme REBOUL SALZE Sophie

Monsieur M. BIZOUARD Thomas a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Considérant la nécessité de fixer le tarif de vente des lots de bois destinés à l'affouage pour l'année 2026 ;

Considérant les coûts liés à l'exploitation, à la gestion et à la valorisation de la ressource forestière communale ;

Madame la Maire propose au Conseil municipal de fixer le prix de vente des lots d'affouage à **43 € par mètre cube** pour l'année 2026

Les membres du Conseil municipal, sur proposition du maire à l'unanimité décident de :

DE FIXER le tarif des lots d'affouage pour l'année 2026 à 43 € par mètre cube (m³) ;

AUTORISE Madame. la Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La Maire,
Madame Sophie REBOUL SALZE

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité
ayant été effectuées et la
délibération ayant été reçu
en Sous-Préfecture de GEX

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme, à CROZET, le 04 septembre 2026.

